

III. Une puissance maritime qui cherche à s'affirmer

A. Des enjeux économiques et énergétiques

- Les activités liées à la mer pèsent pour 2% de l'emploi et pour 3% du PIB de la France. Il faut donc maintenir voire faire progresser l'importance de ces activités.

La « croissance bleue » (croissance économique durable, issue des secteurs marins et maritimes) désigne le potentiel de développement qu'offre la mer à la France. Elle mise sur les énergies marines renouvelables, les ressources minérales et énergétiques, les algues ou l'aquaculture...

- Toutefois, l'exploitation des richesses maritimes de la France est très peu engagée car les investissements sont très lourds, la volonté politique changeante et les conflits d'usage fréquents. Ex. : La lenteur à implanter des champs d'éoliennes *offshore*.

B. Des enjeux écologiques et patrimoniaux

- Les vastes espaces maritimes français suscitent des espoirs en matière environnementale (énergies marines renouvelables) même si les craintes sont importantes quant à leur vulnérabilité (degré d'exposition face à un risque).

Suite aux catastrophes (réalisation d'un risque qui, par l'ampleur et le coût des dommages, interrompt le fonctionnement d'une société) qui ont frappé ses côtes (nauffrage de l'Erika en 1999), la France a joué un rôle majeur dans les progrès en matière de sécurité maritime.

- La France possède 10% des récifs coralliens (structures sous-marines construites par les coraux) et près de 10% de la diversité mondiale des espèces marines.

Pour protéger ces écosystèmes (ensembles formés par des êtres vivants en interrelation avec leur environnement) marins et permettre un développement durable des activités maritimes, 23% des eaux françaises sont classées en aires marines protégées (AMP). Mais, rapidement créées et sans grands moyens, ces espaces sont inégalement acceptés par les acteurs locaux.

C. Des enjeux géostratégiques et sécuritaires

- La puissance maritime de la France se fonde sur les capacités de sa marine nationale, la 7^{ème} au monde en tonnage et la 4^{ème} au monde en capacité opérationnelle. Toutefois, la souveraineté de la France sur certains territoires et leur ZEE est contestée : ex. Mayotte par les Comores...

- La marine nationale utilise les bases d'outre-mer ainsi que des points d'appui alliés (Dakar, Djibouti, Abou Dhabi). Avec son porte-avions et ses quatre sous-marins, la France est l'un des rares pays à pouvoir opérer sous l'eau, à la surface et dans les airs. Les intérêts de la France concernent la sécurité des réseaux (câbles sous-marins) et des zones de navigation en luttant contre la piraterie, contre la pêche illégale et contre le trafic de drogues.

Conclusion

- Grâce à sa zone économique exclusive, la France est une puissance maritime qui dispose d'atouts. Mais cette puissance est moyenne dans le domaine commercial. C'est la raison pour laquelle la France essaie de relever des défis économiques, environnementaux et géostratégiques.

- À l'échelle mondiale, la France dispose de tous les éléments d'une puissance maritime mais ses performances sont moyennes comparativement aux États-Unis ou à la Chine.

- La politique consistant à négocier une extension de sa ZEE permettra-t-elle à la France d'affirmer sa puissance sur les mers et les océans de la planète ?